

# L'IA au service des ressources humaines - Distanciel

## DURÉE

3 heures en distanciel

## TARIF

Prise en charge par le Fare  
Propreté\*



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les principaux usages de l'IA pour les ressources humaines  
Identifier les risques liés à l'utilisation de l'IA pour les ressources humaines

## PROCHAINES SESSIONS

- ~~mercredi 8 avril de 9h à 12h~~
- ~~mercredi 20 mai~~ **COMPLET**

- ~~mercredi 10 juin de 9h à 12h~~ **COMPLET**
- jeudi 9 juillet de 14h à 17h
- jeudi 10 septembre de 9h à 12h
- mercredi 18 novembre de 9h à 12h

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) pour toute question.

## LE PROGRAMME

**Les enjeux et les risques de l'usage de l'IA pour les ressources humaines**

**Le panorama des cas d'usage de l'IA pour les ressources humaines**

**Le choix d'outils adaptés aux besoins**

**Les ateliers pratiques**

La rédaction d'offre d'emploi

L'analyse et le tri des CV

La création de grilles d'entretien

**Le cadre juridique et éthique spécifique pour les ressources humaines**

La classification IA ACT

Un exemple de cas d'usage : analyse et tri des CV

Les bonnes pratiques

### PUBLIC

Responsables RH, chargé de recrutement, cadre, dirigeants du secteur de la propreté

### DURÉE

1 classe virtuelle de 3 heures

### COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre les enjeux et identifier les outils nécessaires pour l'intégration de l'IA dans les fonctions RH

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Conditions matérielles :

Les participants doivent disposer d'un ordinateur connecté à internet, incluant micro et webcam

\* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

*Programme - version novembre 2025*

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation **IN205**

## INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Responsables RH, chargé de recrutement, cadre, dirigeants du secteur de la propreté

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Avoir suivi, dans l'ordre :

- une des deux formations suivantes :

- [L'IA au service de mon entreprise de propreté](#)
- [Les fondamentaux de l'IA](#)

- le module obligatoire "[Le cadre juridique de l'IA](#)"

VALIDATION :

Modalités d'évaluation : QCM en fin de formation